

Nantes, le 21 mai 2021

Commission permanente du vendredi 21 mai 2021

La Région des Pays de la Loire soutient les filières d'avenir de son territoire

La Commission permanente de la Région des Pays de la Loire, réunie ce vendredi 21 mai, a voté l'attribution d'aides pour soutenir l'accélération de l'activité des acteurs économiques du territoire. Dans la continuité du plan de relance adopté en juillet 2020, la Région poursuit son action en faveur des filières d'avenir, notamment dans les secteurs des énergies nouvelles, de la santé, du numérique, de l'aéronautique et du tourisme.

Réindustrialisation du site de Bessé-sur-Braye (72)

La Région a voté **un soutien de 5 M€ au groupe Kolmi-Hopen, pour accompagner l'implantation à Bessé-sur-Braye**, sur l'ancien site Arjowiggins, d'une unité de production de gants en nitrile. Ce soutien entre dans le cadre de l'appel à projet « Résilience » du plan France Relance et accompagne, aux côtés de l'Etat, le projet de création d'une nouvelle usine qui contribuera à la création de 150 à 200 emplois dès 2022 et 300 emplois à terme

Les énergies nouvelles et l'environnement

Fortement impliquée dans le déploiement des technologies innovantes, **la Région accompagne des projets vecteurs de croissance, de compétitivité et d'emplois dans le domaine des énergies nouvelles (hydrogène, EMR) :**

- **Un prêt à taux 0% de 286 000 € pour la phase de développement du voilier-hydrolienne de Farwind Energy.** Créée en juillet 2020, Farwind Energy a conçu ce voilier qui produit de l'électricité grâce à la force du vent en mer, ensuite stockée ou convertie en hydrogène. Ce projet est porteur d'importantes retombées économiques avec un objectif de 150 emplois créés sur le territoire.
- **Une subvention de 356 000 € et un prêt de 90 000 € sont attribués à l'entreprise LHYFE Labs, en phase 2 de son projet SEALHYFE (production d'hydrogène en lien avec un parc EMR) :** mise au point d'un démonstrateur testé sur le site d'essai en mer SEM-REV. La Région souhaite ainsi maintenir sa position de leader en matière d'EMR.
- **Une aide de 2 M€ est attribuée à l'Ecole Centrale de Nantes pour la modernisation et le développement de SEM-REV, banc d'essai en mer unique en France.**
- **Un prêt de 1,3 M€** pour permettre à la **société nantaise NEOLINE** de développer son concept breveté de cargo à voiles : le Neoliner, qui propose une solution de transport fiable, compétitive et écologique (jusqu'à 90 % de réduction de la consommation de fioul marin).
- Dans le cadre de son soutien en faveur des mobilités durables, **la Région attribue une subvention de 108 000 € à E-NEO** pour « Tractofit Poids Lourds », un projet de conversion à l'hydrogène de 5 premiers modèles-types de poids lourds. La subvention permettra à cette jeune société vendéenne, qui fait figure de pionnier en France, de passer la phase d'homologation autorisant la circulation sur la voie publique.

La filière santé

Dans l'attente de sa nouvelle levée de fonds, en juillet prochain, la Région octroie un prêt de **600 000 €** (Pays de la Loire Redéploiement) à la **biotech nantaise Xénothéra**, pour appuyer le projet de production du XAV-19, un traitement prometteur destiné à empêcher les formes graves de la Covid19 chez le patient en le neutralisant.

La commission permanente a attribué **un prêt de 600 000 € à la société AFFILOGIC**, biotech spécialisée dans le développement de Nanofitines, molécules sources de nouvelles solutions thérapeutiques alternatives aux anticorps, pour soutenir son projet de relocalisation industrielle d'une unité de production à Nantes.

Les nouvelles technologies : le numérique

La Région se réjouit du projet de création d'un site industriel 4.0 du groupe français Atos à Angers. L'entreprise pourrait y construire son usine du futur, spécialisée en simulation numérique, intelligence artificielle et cybersécurité à l'horizon 2025. Au-delà d'une **aide de 1,5 M€**, **la Région soutiendra la demande de fonds FEDER**, eu égard au caractère structurant de ce projet notamment dans la décarbonation de son processus industriel et le développement de l'informatique quantique.

La filière aéronautique

Dans la continuité de son soutien à la filière aéronautique, fortement impactée par la crise sanitaire, la Région accorde plusieurs prêts Pays de la Loire Redéploiement à des sociétés d'équipement aéronautique pour appuyer leur projet de rebond, dont un prêt de **200 000 € à AEQUS AEROSPACE CHOLET** de Mazières-en-Mauges (49) et un prêt de **700 000 € à RABAS** située à Saint-Nazaire (44).

La filière touristique

Pour assouplir les contraintes économiques exceptionnelles de **Terra Botanica**, la Région a décidé de soutenir la première tranche de son nouveau projet « Les Mystères de la forêt » et « Les Nocturnes de Terra » de 2021/2022 par une **subvention de 1,8 M€**.

La commission permanente a également permis d'abonder **le soutien régional pour l'itinéraire La Loire à Vélo Troglo**, porté par Saumur Val de Loire Agglomération. La Loire à Vélo Troglo est un parcours cyclable original et scénographié en milieu troglodytique, sur 12 km entre Montsoreau et Saumur. Il bénéficie d'un **soutien supplémentaire de 433 576 €** pour renforcer la sécurisation de l'itinéraire.

CONTACTS PRESSE

Sophie Ferger : sophie.ferger@paysdelaloire.fr - 02 28 20 65 30 – 07 72 21 16 97

Gwenola Cariou Huet : gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr – 02 28 20 60 65 / 06 82 80 18 92